



**RETOURNER LES SOUMISSION À:
Agence du revenu du Canada**

Proposition à : l'Agence du revenu du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente et ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Raison sociale et adresse du Soumissionnaire (s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)

Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire

Signature du signataire autorisé

Date (aaaa-mm-jj)

Nom du signataire autorisé (caractère d'impression)

Titre du signataire autorisé (caractère d'impression)

(____)

No de téléphone

(____)

No de télécopieur

Adresse de courriel

MODIFICATION DE DEMANDE DE PROPOSITION

Sujet Services de transcription	
No de l'invitation 1000430192	Date (aaaa-mm-jj) 2023-02-17
N° modif. 001	
L'invitation prend fin sur le 2023-02-22 à 14 h 00	Fuseau horaire HNE Heure Normale de l'Est
Autorité contractante Nom : Michael Yaehne Adresse de courriel : michael.yaehne@cra-arc.gc.ca	
No de téléphone (613) 291-3146	
Destination Voir dans ce document	
LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.	

**MODIFICATION n° 001 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS**

La modification à cette demande de soumissions est émise aux fins suivantes :

1. Répondre aux questions suivantes soumises durant la période de soumissions, conformément à la DDP.
2. Modifier la DDP.

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Pourriez-vous fournir les volumes historiques mensuels/annuels de transcription en anglais/français de l'ARC en minutes enregistrées ainsi que les volumes prévus.

R1. Concernant votre question sur le volume ou les données mensuelles historiques de nos besoins de transcription, veuillez noter que la taille de notre transcription moyenne est très variable. Les besoins de transcription sont sur une base "au fur et à mesure de la demande" et dans diverses régions, ce qui pourrait inclure plusieurs centaines d'heures de transcription en même temps.

Q2. Dans le tableau B1 Services de transcription, sous l'Appendice 3 : Proposition financière, il y a les catégories Urgent, Accéléré et Augmentation de pourcentage (pour transactions accélérée après les heures normales de travail par minute enregistrée). Pourriez-vous élaborer un peu sur les définitions respectives de ces catégories et sur la distinction exacte entre elles?

R2. Les délais de services se trouvent à l'Annexe A, Énoncé des travaux.

3.1 Délais de livraison prévus**Délais de livraison prévus**

L'entrepreneur devra fournir les services de **transcription** selon l'horaire suivant.

**Tableau A1
Délais de livraison prévus**

Type de services	< 1 heure enregistrée	De 1 heure à 2 heures enregistrées	> 2 heures enregistrées
Régulier	4 jours	6 jours	7 jours
Urgent	2 jours	3 jours	5 jours
Accéléré	1 jour	2 jours	3 jours

Les jours sont des jours ouvrables.

L'augmentation en % s'ajouterait aux taux prévus pour les besoins urgents afin de compenser les heures supplémentaires ou le travail de fin de semaine afin de respecter les délais.



2. MODIFICATIONS À LA DDP

O1. Sur la page couverture de la DDP à Sollicitation closes – L'invitation prend fin:

Supprimer :

on – le 2023-02-20

at – à 2:00 P.M. / 14 h

Ajouter :

on – le 2023-02-22

at – à 2:00 P.M. / 14 h

O2. À 4.2 ÉTAPES DU PROCESSUS DE NÉGOCIATION

À ÉTAPE 3 – ÉVALUATION DES PROPOSITIONS FINANCIÈRES

Ajouter :

Aux fins de ce processus d'évaluation, le **prix ferme pondéré total par minute enregistrée** sera calculé de la façon qui est montrée dans l'exemple (tableau E1). Les soumissionnaires doivent remplir la proposition financière conformément au tableau B1 de la PIÈCE JOINTE 3 : PROPOSITION FINANCIÈRE.

Tableau E1

(EXEMPLE)

CATÉGORIE	RÉGULIER Prix ferme par minute enregistrée	URGENT Prix ferme par minute enregistrée	TRÈS URGENT Prix ferme par minute enregistrée	TOTAL du prix ferme pondéré par minute enregistrée
1. Services de transcription	1,00 \$	1,10 \$	1,15 \$	
Poids	75 %	15 %	10 %	
Coût pondéré	0,75 \$	0,165 \$	0,115 \$	<u>1,03 \$</u>

Augmentation de pourcentage pour les services rendus en dehors des heures de travailAugmentation de pourcentage : **XX %** (*pourcentage à fournir par le soumissionnaire*)**Calcul de la cote financière**

Les propositions financières seront cotées conformément aux facteurs pondérés décrits ci-dessus. La cote financière totale sera calculée à l'aide du format montré dans le tableau E2.

**Tableau E2**

Facteur de coût	Poids
Prix ferme pondéré total par minute enregistrée	95 %
Augmentation de pourcentage	5 %

À ÉTAPE 4 – MÉTHODE DE SÉLECTION**Supprimer :**

Méthode de sélection - Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (60%) et du prix (40%)

		Soumissionnaire 1	Soumissionnaire 2	Soumissionnaire 3
Note technique globale		115/135	89/135	92/135
Prix évalué de la soumission		55 000,00 \$	50 000,00 \$	45 000,00 \$
Calculs	Note pour le mérite technique	$115/135 \times 60 = 51.11$	$89/135 \times 60 = 39.56$	$92/135 \times 60 = 40.89$
	Note pour le prix	$45/55 \times 40 = 32.73$	$45/50 \times 40 = 36.00$	$45/45 \times 40 = 40.00$
Note combinée		83,84	75,56	80,89
Évaluation globale		1 ^{er}	3 ^e	2 ^e

Ajouter :

L'exemple suivant (tableau E3) illustre la façon dont les points de coût totaux sont déterminés au moyen des ratios établis dans le tableau E2.



Tableau E3

	TOTAL du prix ferme pondéré par minute enregistrée	Pondération : 95 % convertis en points	Augmentation de pourcentage selon la proposition	Pondération : 5 % convertis en points	POINTS DE COÛT
Soumis-sionnaire	A	B	C	D	B + D
X	1,15	$1,03/1,15 \times 95 = 85,09$	30 %	1,66	86,75
Y	1,03*	$1,03/1,03 \times 95 = 95$	70 %	0,71	95,71
Z	1,06	$1,03/1,06 \times 95 = 92,31$	10 %**	5,00	97,31***

* Prix ferme pondéré total par minute enregistrée le plus faible

** Augmentation en pourcentage la plus faible

*** Proposition conforme ayant le prix le plus haut.

L'exemple suivant (tableau E4) montre comment la cote totale combinée est établie avec un ratio de 60 p. 100 pour le mérite technique et de 40 p. 100 pour le prix. :

Tableau E4

	Points pour le critère technique	Cote pour le critère technique Pondération – 60 %	Points de coût (selon le tableau E3)	Cote pour le critère du prix Pondération –40 %	Cote globale combinée
Soumis-sionnaire	A	B	C	D	B + D
X	99	$99 / 100 \times 60 = 59,4^*$	86,75	$86,75/97,31 \times 40 = 35,66$	$59,4 + 35,66 = 95,06$
Y	89	$89 / 100 \times 60 = 53,4$	95,71	$95,71/97,31 \times 40 = 39,34$	$53,4 + 39,34 = 92,74$
Z	75	$75 / 100 \times 60 = 45$	97,31**	$97,31/97,31 \times 40 = 40,00$	$45 + 40 = 85$

* Proposition conforme dont la cote est la plus élevée au critère technique.

** Proposition conforme ayant le prix le plus haut.

TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT SANS CHANGEMENT.